

Ramassage des sapins de Noël

Le ramassage des sapins de Noël aura lieu le **jeudi 9 et 16 janvier 2025**.

Nous vous prions de bien vouloir débarrasser votre sapin de toutes ses décorations, guirlandes, pot, etc. et de le déposer, de façon visible, le jeudi **9 ou 16 janvier 2025** en bord de route (sans toutefois entraver la circulation).

Attention: tout sapin non repris devra être évacué par vos soins et à vos frais.

Merci de votre collaboration.

